

Compte rendu de séance Séance du 21 Octobre 2019

L'an 2019 et le 21 Octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de TRIBOT Philippe, Maire.

Présents : M. TRIBOT Philippe, Maire, Mmes : JEMIOLO Anita, LEQUIN Maria, MEHLINGER Fanny, MM : COLLARD Benoît, COQUILLARD Gérard, MOUGE Gilbert, RIDEY Patrick.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. EMONET Emmanuel à M. MOUGE Gilbert

Excusé(s) : M. SEGUELAS Rémi

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 15/10/2019

Date d'affichage : 15/10/2019

A été nommé(e) secrétaire : M. COLLARD Benoît

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL21102019-1 - Approbation du rapport de gestion 2018 de la SPL-XDémat.
- DEL21102019-2 - Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2020/2023.
- DEL21102019-3 - Voeux contre la réorganisation des services départementaux de la DGFIP.
- DEL21102019-4 - Nomination et rémunération de l'agent recenseur.
- DEL21102019-5 - Conventonnement avec la Croix Rouge Française.

Complément de compte-rendu:

Une modification de l'ordre du jour est acceptée par le Conseil Municipal, avec l'ajout d'une délibération au sujet d'une convention proposée par la Croix Rouge Française.

Le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le rapport de gestion 2018 de la SPL-XDémat.
- d'adhérer au nouveau contrat groupe d'assurance pour les risques statutaires 2020/2023 proposé par le Centre de Gestion.
- d'émettre un vœux contre la réorganisation des services départementaux de la DGFIP, et pour le maintien de la trésorerie d'Arcis sur Aube.
- de nommer Mme LEPAND Nadine en tant qu'agent recenseur et de la rémunérer à hauteur de la dotation de recensement allouée par l'Etat.
- de conventionner avec la Croix Rouge Française pour l'assistance et le secours aux populations sinistrées en cas de risques majeurs.

Questions diverses :

- informations sur la révision du SCOT de la région troyenne;
- débat sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP). Le projet de délibération sera envoyé au Comité Technique Paritaire pour avis, et son application proposée à la prochaine réunion;
- transports scolaires : les cartes d'accès seront obligatoires à partir du 2 décembre 2019;
- avancée des travaux à la station de pompage;
- le Département effectuera des travaux d'aménagement des terre-pleins du rond-point RD677/RD15;
- la maison à insectes est bientôt terminée.

Séance levée à: 22:45

En mairie, le 29/10/2019

Le Maire
Philippe TRIBOT

